

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Construction-de-nouveaux-reacteurs-EPR-le>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Construction de nouveaux réacteurs EPR : le gouvernement prépare un coûteux fait accompli en catimini**

6 novembre 2020

Construction de nouveaux réacteurs EPR : le gouvernement prépare un coûteux fait accompli en catimini

Alors qu'aucune décision n'est officiellement censée être prise avant la mise en service - de plus en plus hypothétique - de l'EPR de Flamanville, les discussions entre le gouvernement et EDF en vue de la construction de nouveaux réacteurs sont déjà à un niveau bien avancé. Ce 4 novembre 2020, Contexte.com, puis Reporterre le 5 novembre, ont fait état d'études en cours par les ministères de l'écologie et de l'économie et des finances et EDF SA concernant le financement de trois paires de réacteurs EPR, dont la décision de construction pourrait être prise en 2021.

Nous dénonçons fermement la préparation du fait accompli pour ce projet dangereux, coûteux et inutile.

Une inacceptable logique du fait accompli

Ce jeudi 5 novembre, le gouvernement a nié qu'une décision de construire six réacteurs EPR serait déjà prise. Si la prise de position officielle n'est effectivement pas censée avoir lieu avant 2021, ce démenti apparaît peu convaincant à la lecture du document de travail publié par Contexte.com, qui laisse entendre que seules les modalités sont à discuter. On notera également que ce document exclut de fait les perspectives visant 100% d'énergies renouvelables, qui sont pourtant censées être étudiées.

Alors que la majorité des citoyens sont contre la construction de nouveaux réacteurs et qu'une sortie du nucléaire est urgente, la France s'enfoncerait de plus belle dans l'impasse atomique. Nous dénonçons ce choix effectué en catimini, en dépit de toute démocratie.

Une utilisation inacceptable des fonds publics

Le coût de ce projet serait estimé à 47.2 milliards d'euros qui seraient pris en charge à 54 % par l'Etat. Pour « limiter l'exposition financière d'EDF », des hypothèses sont envisagées pour les

surcoûts, suivant qu'ils seraient inférieurs ou supérieurs à 30% du devis initial. Un des scénarios envisagerait même leur prise en charge à 100 % par l'État. Alors que chaque génération de centrale française a coûté plus cher que la précédente, de tels surcoûts sur un tout nouveau modèle de réacteur sont en effet hautement probables, comme l'a prouvé l'EPR de Flamanville !

Ces informations confirment la situation financière très dégradée d'EDF SA, sous perfusion de l'État actionnaire depuis plusieurs années. Elles font apparaître de manière flagrante le caractère hasardeux de ce projet d'investissement. Quelle autre entreprise irait engager des dizaines de milliards - à hauteur de sa dette- avec un risque de surcoût médian de 30 % , alors qu'elle doit par ailleurs faire face à un mur d'investissement pour remettre à niveau son parc, gérer ses déchets et financer le démantèlement des installations [1] ?

L'État, et donc le contribuable, serait donc le garant financier de la relance du nucléaire en France via la construction de ces réacteurs EPR. Les manipulations comptables au sein de l'Agence des Participations de l'État n'y changeront rien. Il s'agit là d'une utilisation inacceptable des fonds publics. L'argent des contribuables devrait servir l'intérêt général, pas à payer les dérives d'une industrie dangereuse et polluante.

La fuite en avant en marche !

Au vu de l'état de la filière nucléaire, la persistance du gouvernement et d'EDF à maintenir ces projets vire à l'aveuglement. De belles déclarations et un plan Excell clinquant d'EDF SA ne peuvent pourtant pas effacer d'un coup de baguette magique une perte de compétence avérée et des années de mauvaises pratiques dans les usines de la filière. Et comment EDF peut-elle prétendre parvenir à plus de rigueur alors qu'elle poursuit sa logique d'économies tous azimuts et qu'elle continue à pratiquer le dumping social entre entreprises sous-traitantes ?

La décision sur ces nouveaux réacteurs est tributaire du démarrage de l'EPR de Flamanville en 2023. Cette hypothèse apparaît bien hasardeuse : la réparabilité des soudures n'est toujours pas garantie et la découverte de nouveaux défauts n'est pas exclue ! Que compteraient alors faire EDF et le gouvernement ? Tout mettre en branle pour démarrer un réacteur qui n'est pas en état de marche, au risque d'un accident ? Ou maintenir le projet "quoi qu'il en coûte" ?

Un projet digne d'un autre temps et inadapté aux urgences à venir

Pandémie planétaire, bouleversements climatiques, crise économique, instabilité géopolitique... le monde devient chaque jour plus incertain et exige de se tourner vers un système plus résilient. En construisant de nouveaux réacteurs, notre pays se rajouterait un boulet au pied, accroissant le fardeau pour les générations futures : risque d'accident non maîtrisable, coûts à la hausse auxquels un Etat endetté ne pourra pas faire face, [déchets ingérables qui s'accumulent](#), incertitudes sur le démantèlement...

Présenter ces nouvelles constructions comme une "solution bas-carbone" pour lutter contre le changement climatique ne tient pas la route. Engloutir ces 47,2 milliards - hors surcoûts - dans des réacteurs qui, au mieux, ne produirait leur électricité que dans 15 à 24 ans constituerait une dangereuse perte de temps et d'argent. Pour réduire plus rapidement nos émissions, l'urgence exigerait au contraire que le gouvernement investisse ces sommes dans les énergies renouvelables, les économies d'énergie et la transformation de nos modes de production et de consommation.

Abandonner l'EPR de Flamanville et tout projet de nouveaux réacteurs, prévoir la fermeture des réacteurs existants, réorienter notre système énergétique vers la sobriété et le 100% renouvelable : voilà ce que devrait faire un gouvernement doué de bon sens, plutôt que de persister coûte que coûte dans le soutien à une industrie mortifère !

Notes

[1] Rappelons le cumul des sommes à trouver par EDF ou l'Etat : Endettement = 45,39 milliards, grand carénage selon EDF = 49,4 milliards, démantèlement des réacteurs : 55 milliards, gestion des déchets : 16,5 selon EDF (45 milliards selon la Cour des comptes) et donc 6 EPR :47,2 milliards Sans être exhaustifs, et sur la base principale des chiffres fantaisistes fournis par EDF, nous en sommes à 218 milliards au minimum !